Pache SARL - 64 Route de Gravin, 74300 Magland
04 50 89 57 17 contact@pache-adler.fr
www.pache-adler.fr

Fiche technique

Dans nos veines coulent les couleurs.

Arova Aqua-Toner F 9006

Concentrés de colorants à base aqueuse à **usage industriel** et **professionnel**

DESCRIPTION DU PRODUIT

Numéro(s) de produit

89154 ff

Généralités

Concentrés de colorants à base aqueuse pour teinter les systèmes de teintures Arova à base aqueuse.

Domaines d'utilisation

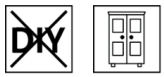

Teinture des systèmes de teintures Arova à base aqueuse selon nos **ARL 113 – Instructions de mise en teinte pour les systèmes de teintures Arova**.

APPLICATION

Indications d'application

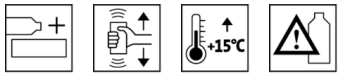

- Veuillez agiter le produit avant usage.
- La température du produit, du support et ambiante doit être de + 15 °C minimum.
- En raison des grandes concentrations, le nuançage des teintures avec les concentrés de couleur de teinture Aqua n'est recommandé qu'aux utilisateurs expérimentés.
- Utiliser seulement en combinaison avec les matériaux de base conseillés de la maison ADLER.
- Ne pas utiliser le produit comme teinture !
- Veuillez respecter nos **ARL 113 – Instructions de mise en teinte pour les systèmes de teintures Arova.**
- Quantité d'ajout à la teinture :
  Quantité totale de concentré de couleur de teinture Arova Aqua : max. 20 % en poids selon le système de teinture choisi.
- Bien mélanger !
- Les teintures nuancées avec les concentrés de couleur de teinture Aqua peuvent être appliquées comme indiqué dans la fiche technique correspondante.
- Avant d'entamer les travaux de teinte, toujours effectuer une teinture d'essai sur le bois original et la recouvrir avec le vernis prévu afin de pouvoir évaluer la teinte finale.
- Toute modification du processus de traitement, des conditions environnementales, le non-respect des consignes ou l'utilisation de produits non mentionnés peuvent avoir une influence défavorable sur le résultat. Des écarts engendrent des défauts de film et d'adhérence.

PACHE Sarl

ADLER-Werk Lackfabrik, A-6130 Schwaz
Téléphone : 0043/5242/6922-190, Fax : 0043/5242/6922-309, Courriel : technical-support@adler-lacke.com

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et sont destinées à conseiller au mieux l'acheteur/l'utilisateur. Toutefois, elles exigent une adaptation individuelle aux domaines d'utilisation et aux conditions d'emploi. La décision concernant l'aptitude du produit livré et son utilisation incombe à l'acheteur/l'utilisateur, c'est pourquoi nous recommandons de tester l'aptitude du produit sur un échantillon. Par ailleurs, nos conditions générales de vente sont applicables. La présente édition remplace toute fiche antérieure. Sous réserve de modifications de conditionnement, teintes et degrés de brillance disponibles.

Pache SARL - 64 Route de Gravin, 74300 Magland
04 50 89 57 17 contact@pache-adler.fr
www.pache-adler.fr

Nettoyage des outils	Laver à l'eau immédiatement après usage.

INDICATIONS DE COMMANDE

Conditionnement	5 l, 1 l (selon la teinte)
Teintes / Degrés de brillance	**Teinte(s) standard :** Braun (89154) Braun (89160) Schwarz (89720) Gelb (89724) Rot (89726) Gelb (89730) Orange (89732) Rot (89733) Braun (89734) Schwarz (89735) Blau (89736) Cette fiche technique est valable pour toutes les teintes de Arova Aqua-Toner F (9006) et numéros de teinte.

AUTRES REMARQUES

Délai de conservation/stockage 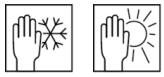	Au moins 1 année(s) dans son récipient d'origine fermé. Stocker à l'abri de l'humidité, des rayons directs du soleil, du gel et des hautes températures (supérieures à 30 °C).
Données techniques de sécurité	Vous trouverez des informations plus détaillées sur la sécurité pendant le transport, le stockage et la manipulation, ainsi que la gestion des déchets dans la fiche de données de sécurité correspondante. La version actuelle peut être consultée sur le site internet **www.adler-lacke.com**. Le produit est uniquement approprié pour l'application industrielle et professionnelle. En règle générale, l'inhalation d'aérosols de vernis en cas d'application par pulvérisation doit être évitée. Cela est garanti par le port conforme d'un masque respiratoire (filtre combiné A2/P2).

PACHE Sarl